

REUNION DE QUARTIER « SECTEUR NORD-EST, EST, SUD-EST » du 17 mars 2016

COMPTE RENDU

En préambule à cette quatrième réunion débutée à 19 heures, Monsieur le Maire indique que 31 hameaux ont été recensés, concluant ainsi tous les réunions des quartiers en périphérie du centre bourg (le centre bourg sera divisé en deux secteurs pour les réunions à venir, fin 2^{ème} trimestre et 4^{ème} trimestre 2016).

Par cette réunion, il expose la volonté de la municipalité d'aller au-devant des préoccupations des administrés et d'essayer dans la mesure du possible, d'améliorer le cadre de vie des quartiers.

L'objectif de ces réunions de quartiers est de donner la parole aux habitants et de les associer aux solutions qui pourraient être envisagées pour résoudre les problématiques soulevées (environnement, voirie, stationnement, tranquillité publique...).

Toutes les questions soulevées seront reprises dans un compte rendu et analysées. Les réponses seront apportées en direct ou après une visite sur site avec les élus et les techniciens de la commune accompagnés par les référents de secteurs désignés en fin de réunion.

Ce compte rendu comme les précédents et ceux qui suivront sera disponible en Mairie et consultable sur le site internet de la commune.

Après avoir présenté l'ensemble de ses adjoints, le directeur général des services, le directeur des services techniques ainsi que son remplaçant récemment arrivé, il ouvre le débat et invite les participants à prendre la parole.

1^{ère} question :

- **Habitant Kervarc'h → le village n'est plus aussi accueillant qu'autrefois, on a l'impression d'être dans un ghetto.**

Réponse du Maire : C'est la première fois qu'une telle remarque est énoncée, cela mérite une visite sur place.

2^{ème} question :

- **Les chemins de promenades sont régulièrement inondés surtout en cette période hivernale, ce qui les rend impraticables. Les fossés sont en mauvais état, il faudrait vérifier l'écoulement des eaux, conséquence de cet état de fait.**

Réponse du Maire : La commune est « plate » ce qui ne permet pas à l'eau pluviale de s'écouler normalement. C'est une réelle problématique, dont nos services cherchent les moyens à mettre en œuvre pour assurer une évacuation dans de bonnes conditions. Dans certains secteurs une intervention rapide est envisagée.

En ce qui concerne les chemins, ils sont entretenus une fois par an, au mois de mai, période la plus propice pour cette réalisation, mais assurément l'ensemble des chemins seront revus pour permettre un accès correct. Il y a quelques années, les chemins du parc de Kéravéon (propriété du département) étaient entretenus par nos services techniques et financés par le Conseil Départemental. Depuis 4- 5 ans, le Conseil département se désintéresse de l'entretien de Kéravéon considérant qu'il s'agit là d'un intérêt local et non départemental. Dernièrement, le Président du Conseil départemental a été interpellé sur l'état inadmissible de ces chemins. Des solutions devraient être trouvées avant le début de l'été.

Pour les 260 kms de fossés environ sur la commune, une intervention de curage est effectuée tous les 3 ans. Une intervention rapide est prévue pour les fossés communaux en mauvais état. Pour les fossés situés sur les propriétés privées, les propriétaires doivent prendre les mesures pour assurer le bon écoulement de ces eaux pluviales.

3^{ème} question :

- **A Kercadio, les voitures roulent au-delà de la limitation de vitesse, accentuant le problème de sécurité sur cette partie de voie.**

Réponse du Maire : S'agissant d'une route départementale, cela relève de la compétence du Département. Le Conseil départemental a déjà été sollicité pour un réaménagement de cette voie et a effectué une enquête (comptage journalier

des véhicules) qui n'a pas déterminé de résultat accidentogène de la voie. Le panneau 50 km/h avait déjà été avancé en amont du centre bourg et des contrôles routiers sont régulièrement réalisés sur cette route par la gendarmerie. La commune a acquis depuis peu un radar pédagogique mobile qui pourra être installé à cet endroit.

4^{ème} question :

- **Il y a également le même problème de vitesse excessive des véhicules à la sortie d'Erdeven en direction des 4 chemins.**

Réponse du Maire : Déjà évoqué lors de la dernière réunion de quartiers, le Département avait été sollicité et avait répondu que la route n'était pas accidentogène.

5^{ème} question :

- **Pour en revenir aux fossés, à Kervazo, de l'eau remonte et inonde les fossés, il faudrait effectuer un curage des fossés.**

Réponse de Gilbert LE CRAVER, D.S.T. : Une solution partielle a été trouvée en évacuant l'eau vers le point le plus bas au niveau du chemin, un curage des fossés ne permettra pas d'évacuer l'eau. Une visite sur place permettra de revoir le busage existant qui a peut-être été placé trop haut.

6^{ème} question :

- **La circulation est dense et la vitesse excessive à Kervazo, Kerguire, Le Lisse et Kerzenan.**

Réponse du Maire : Certains lieux sont limités à 30 km/h et des dispositifs tels que des dos d'ânes ou ralentisseurs ne sont pas adéquates à tout le monde. Des contrôles radars sont souvent demandés pour ces lieux, mais la gendarmerie n'a pas assez d'effectif pour être récurrent. Toutes les précédentes réunions ont fait états des problèmes de vitesse excessive des véhicules mais face aux incivilités des automobilistes la problématique est loin d'être résolue.

7^{ème} question :

- **A Crucuno, la numérotation effectuée reste inexploitable pour les livreurs car incohérente. Que se passera-t-il lorsque Plouharnel procédera à la numérotation de sa partie du village ? La nomination des rues peut-elle être envisageable ?**

Réponse du Maire : La numérotation des rues est l'une des priorités de la municipalité et permet à chaque maison d'être identifiée. Nous nous sommes rapprochés des services de la Poste, mais au vue des incohérences, il y aura certaines corrections à faire. La nomination des rues peut être envisagée au-delà de 50 habitations, ce qui n'est pas le cas au village de Crucuno.

- **Nous avons aussi remarqué que la signalisation des chemins de randonnées a été posée et invitons la municipalité à poursuivre.**

Réponse du Maire : Mireille GRENET, présente à cette réunion, a œuvré pour la mise en place de cette signalisation. Ce travail n'est cependant pas achevé, la municipalité s'est engagé à le poursuivre.

- **Est-ce que le tout à l'égout sera mis au village de Crucuno ?**

Réponse du Maire : L'assainissement est de la compétence de la communauté de communes AURAY-QUIBERON TERRE ATLANTIQUE. Les priorités données par AQTA en ce qui concerne la création de nouveaux réseaux se situent sur les communes situées aux abords de la Ria d'Etel et de la rivière de CRACH, afin de résorber des problèmes de salubrité et de qualité de l'eau. Sur la commune, la priorité est donnée à la réfection des réseaux existants. Des travaux sont actuellement en cours (Route de la plage, rue du Stade, boulevard de l'Atlantique, rue de la Poste...). Il n'y aura pas de nouvelles installations de réseaux dans l'immédiat.

8^{ème} question :

- **Où se situe l'entrée d'agglomération à Kervarch ?**

Réponse du Maire : Au niveau du Panneau indicateur ERDEVEN. Pour un éventuel déplacement, il sera nécessaire de voir sur place.

- **De plus, la réglementation des nuisances sonores n'est pas respectée dans l'entreprise LE DORE – principalement avec la dragline.**

Réponse du Maire : la réglementation concernant les nuisances sonores doit être respectée par tous.

9ème question :

- **Peut-on rehausser le panneau indiquant « rue de Kérévéon » ?**
- **La chicane installée provisoirement dans la rue de Kérévéon va-t-elle être définitive, sachant que des incivilités sont régulièrement commises ?**

Réponse du Maire : La chicane pourrait être réalisée en dur pour permettre le ralentissement, même si cela reste problématique lors des manifestations à Kérévéon. L'aménagement de la chicane peut également être adapté en venant du Léry.

10ème question :

- **Peut-on limiter l'accès au parking de Kérévéon par le biais d'un portique au vue de « l'activité nocturne » et mettre des couvercles sur les poubelles ?**

Réponse du Maire : L'installation d'un portique sera suggérée auprès du Département. Pour les poubelles, il peut être envisagé d'installer des couvercles.

- **Pour valoriser le site, il faudrait enlever le panneau « aire de jeux » qui n'existe plus et réhabiliter l'actuel.**

Réponse du Maire : Le Conseil départemental veut se désengager de Kérévéon, comme précédemment évoqué. Dans la discussion en cours avec le département, la commune pourrait entretenir ce patrimoine sous financement du département.

11ème question :

- **Peut-on faire quelque chose pour le chemin creux Kerbennesses-Kerjean ?**

Réponse du Maire : Une visite sera programmée sur place.

12ème question :

- **Où déposer ses ordures lorsque l'on part en milieu de semaine ?**

Réponse du Maire : Un point d'apport collectif est installé aux services techniques.

13ème question :

- **La route de Keroulard est en mauvais état**

Réponse du Maire : Un programme de voirie existe, tous les ans ce sont 400 à 600 000 euros qui sont investis. Des programmes sont actuellement en cours notamment sur le bourg.

14ème question :

- **A Keroulard, il y a peu de visibilité au niveau du virage dangereux.**

Réponse du Maire : Cela nécessite une visite sur place.

15ème question :

- **Lorsque des entreprises de TP sont intervenues sur les routes, la remise en état laisse souvent à désirer et des dégradations importantes apparaissent rapidement.**

Réponse du Maire : Ayant remarqué cela lors de précédents travaux sur la commune, nous serons dorénavant plus attentifs lors de la réception des travaux.

16^{ème} question :

- **A Kervarch, la route est en mauvais état et n'est pas assez large pour un double flux.**

Réponse du Maire : Cela nécessite une visite sur place. Une reconnaissance des routes de la commune a été effectuée dernièrement pour engager des travaux de réhabilitation, mais toutes les routes ne pourront pas être renouvelées en même temps. Cette visite sera aussi l'occasion de voir l'état des trottoirs.

- **En sortie de Kervarch pour accéder à la route départementale, il n'y a pas assez de visibilité pour s'engager.**

Réponse du Maire : une visite sur place sera programmée avec le référent de quartier.

Fin de réunion

Coordonnées des référents :

Secteur de Crucuno

LEPRETTE Remy
Tél: 02-97-52-35-68
E-mail : rleprette@free.fr

Secteur de Kergaire

CONNAN Patrick
Tél: 06-85-76-53-78 / 02-97-55-96-93

Secteur de Kergroix

LENORMAND Jean-Claude et Régine
Tél : 02-97-55-91-64

GUILLAS Joëlle

Tél : 06-71-59-56-60

Secteur de Kerhiennic

LE BLE Louis
Tél :02-97-55-65-78
E-mail : louis.leble@orange.fr

Secteur de Keroulard

LE PEVEDIC Daniel
Tél : 02-97-55-94-87

Secteur de Kervarch

RELET Claude
Tél : 02-97-55-62-27

Secteur de Kervazo

HELLEC Paul
Tél : 02-97-55-36-49

Secteur de Le Lisse / Kerbernesse / Le Triono

MALLET René
Tél : 06-77-63-14-27
E-mail : rene.mallet@orange.fr

Ces représentants seront convoqués sur site les jours prochains, en compagnie de M. le Maire, de l'adjoint aux travaux et de techniciens.

Visite sur Site du 13 avril 2016.
--

DECISIONS :

Lieu-dit Kervarc'h.

- Réouverture de l'ancien chemin sis en fond de village, en direction de Kerjosselin.
- Voie d'accès au village : Réfection avant l'été dans le cadre du programme de « Point-à-temps »*

**Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule. Lors d'une réparation de chaussée au « point-à-temps », l'ouvrier répand une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité. Les réparations ne sont effectuées que sur des surfaces ponctuelles.*

- Intersection Rue Nationale et rue de Kervarc'h :

→ Interdiction de stationner le long de l'entreprise LE DORE (problème de visibilité pour les véhicules sortant de la rue de kervarc'h).

→ reprise du bas-côté de la voie au niveau de la sortie de l'entreprise LE DORE, pour une continuité du chemin « doux » en direction du centre bourg.

→ M. LE BLE louis a évoqué un ancien projet de voie de desserte de Kérandeur via Kervarc'h. M. le maire n'entend pas remettre ce projet en débat.

Rue de Kéravéon.

- L'aménagement provisoire de type « chicanes » donnant satisfaction, celui-ci va être pérennisé avant l'été.
- 2 Pins bordant la voie et situés sur le domaine public seront abattus par les services techniques car dangereux.

Embranchement «Le Léry-Kergaire-Kéroulard».

- Constat de la dangerosité de cet embranchement. Une étude technique sera sollicitée auprès du cabinet ARTELIA qui accompagne la collectivité sur les travaux de voirie. Une restitution en sera faite aux référents de quartier avant toute prise de décision définitive (M. LE BLÉ Jean-Pierre, riverain, n'est pas hostile à une cession de terrain à la commune afin de faciliter un aménagement.

Route de Kéroulard.

- Réfection avant l'été dans le cadre du programme de « Point-à-temps »

Kergaire.

- Problème de visibilité en remontant vers Kervazo au niveau de la propriété de Mme VAN DE MEIRSSCHE Ariane (parcelle ZH 070).

Constat : la haie empiète très largement sur le domaine (environ 1.20m). Il sera demandé à la propriétaire d'effectuer un élagage conséquent afin de contenir la végétation sur sa propriété.

Kervazo.

- Problématique de pluviales le long de la propriété de M. et Mme PESSEL Marc.
Pas de solutions au stade de la visite, pour limiter la montée en charge du fossé.

Kerbernesse.

- Identification du village de Kerbernesse par la mise en place d'une signalétique.
- Il ne sera pas donné suite à la demande de réouverture de l'ancien chemin faisant la liaison entre les villages de Kerbernesse et de Kerjean.

Crucuno.

Numérotation : Il est constaté une difficulté dans l'interprétation de la numérotation de la partie ouest du village, telle que proposé par les services de la poste. Un plan cadastral est remis au référent pour étude et nouvelle proposition auprès des services de la mairie.

Fin de la visite de terrain.